

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et lieu

21, 22, 28, 29 octobre
et 18, 19, 25, 26 novembre 2022
Faculté de Droit
Avenue du 1^{er}-Mars 26
à 10 min de la Gare de Neuchâtel

Les cours de formation continue ont lieu en présentiel. Il sera toutefois possible, en cas de besoin, de suivre les cours à distance via visio-conférence. Ce format hybride est proposé sous réserve de modifications.

En outre, des offres de coaching, incluses dans le prix total de la formation continue, sont offertes aux participant-e-s par le Dr Thomas Schmutz et le Dr Patrick Cotting.

Horaire

Dès 08h45 Accueil
09h15 – 12h30 Session
12h30 – 14h00 Pause repas
14h00 – 17h15 Session

Inscription et renseignements administratifs

Le nombre de participant-e-s est limité à vingt-cinq personnes. Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre d'arrivée et en fonction des prérequis. Le bulletin d'inscription est à retourner jusqu'au 30 septembre 2022 à :

CAS Promouvoir une institution culturelle

Caroline Ferrazzo
Collaboratrice scientifique
caroline.ferrazzo@unine.ch
Tél. +41 79 387 30 40

Veuillez utiliser le bulletin d'inscription annexé. Sous réserve de modification. La tenue du cours est confirmée le 3 octobre 2022.

Frais retenus en cas d'annulation d'inscription

Selon le règlement de la formation disponible sur : www.unine.ch/promouvoir

Direction du cours

Prof. Régine Bonnefoit, Dr Thomas Schmutz, Dr Patrick Cotting, Caroline Ferrazzo

Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel

unine
Université de Neuchâtel
Institut d'histoire de l'art
et de muséologie



CAS Promouvoir une institution culturelle

Module II (accès direct possible)


Développement et gestion événementiels

Cours de formation continue universitaire

21, 22, 28, 29 octobre et 18, 19, 25, 26 novembre 2022



© Shutterstock

 swissuniversity.ch

 **ICOM** International Council of Museums Switzerland

 **ICOMOS** suisse

Recommandé par ICOM Suisse - Conseil international des musées et ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites

formation
continue

CAS Promouvoir une institution culturelle

Le *Certificate of Advanced Studies (CAS) Promouvoir une institution culturelle* se concentre sur les développements des institutions culturelles en cours et à venir. Celles-ci doivent sans cesse rivaliser en offres complexes et diversifiées. Le musée devient un espace populaire: lieu des collections, des événements et des rencontres en famille. Les théâtres, les bibliothèques et les archives sont les points de rencontre entre les connaissances et les loisirs. De plus en plus, les activités de médiation culturelle sont proposées sous la forme d'événements ponctuels. Durant ce second module, il sera principalement question de la thématique de l'*event*. Le programme propose divers stratégies, concepts et astuces afin de mener à bien la planification et la réalisation

de manifestations. Seront spécialement abordés les aspects tant personnels que financiers, les bases économiques de l'organisation événementielle ainsi que le *risk management*, le marketing événementiel et la communication. La première édition du cours *Promouvoir une institution culturelle* (module I) s'est tenue en 2001, faisant ainsi figure de pionnier dans le domaine. Cette formation, qui a été développée sur la base d'expériences et de besoins issus du domaine culturel collectés durant les vingt dernières années, s'adapte en outre en permanence à l'actualité culturelle en Suisse: comment relever les défis liés à la crise du coronavirus? Quelles sont les pistes et opportunités? Quelle place aura l'analogique et le digital dans les événements culturels?

STRUCTURE DU COURS

Le CAS *Promouvoir une institution culturelle* se compose de deux modules.

L'addition des deux modules permet l'obtention du titre de *Certificate of Advanced Studies Promouvoir une institution culturelle* de l'Université de Neuchâtel. Une présence régulière à chacun des deux modules est nécessaire.

Chaque module peut être réalisé de manière indépendante.

EVALUATIONS ET ATTESTATIONS

Chaque module se termine par une évaluation octroyant 4 ECTS.

Le CAS se conclut par un travail de fin de certificat, réalisé sous forme écrite par le candidat et examiné lors d'une soutenance orale. Cette dernière partie est créditée de 5 ECTS. L'ensemble du CAS comptabilise 13 ECTS.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base théoriques et leur mise en œuvre en analysant des cas d'étude.
- Approfondir ses connaissances par des exercices pratiques et par la rédaction d'un travail écrit individuel accompagné par un expert issu du cours.
- Comprendre les développements récents, les confronter aux buts traditionnels des institutions culturelles.

PRÉREQUIS POUR L'INSCRIPTION

Module I

Formation dans un domaine culturel: licence / master ès lettres (ou titre jugé équivalent) ou expérience professionnelle correspondante dans une institution culturelle.

Module II

Attestation de réussite du module I *Promouvoir une institution culturelle*.

Formation dans un domaine culturel: licence / master ès lettres (ou titre jugé équivalent) expérience professionnelle: peuvent être admis au CAS sur dossier par la direction du programme.

Public

Cadres, gestionnaires et collaborateurs du secteur culturel privé ou public: musées, fondations, organisations et administrations à but culturel, galeries et centres culturels, bibliothèques, archives, salles de spectacle, compagnies, festivals, orchestres, etc.

Le règlement du CAS et les informations relatives au module II sont disponibles sur le site web suivant:
www.unine.ch/promouvoir

Recommandé par ICOM Suisse - Conseil international des musées et ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites.

Module II (accès direct possible)

Introduction (1 jour)

- Les développements récents du management culturel (*new trends*) dans les domaines du marketing, de la communication et du financement. Leur importance dans la gestion événementielle.

Partie principale (2 jours) dédiée à la base conceptuelle et théorique

- Qu'est-ce qu'un événement? Pourquoi des événements? Pourquoi de l'événementiel?
- Dimensions économiques et importance pour la société. Chiffres, statistiques, paysage culturel suisse.
- Différentes approches dans l'organisation événementielle: modèle / approche Cotting.
- Le développement d'une stratégie événementielle: vision et positionnement; objectifs; public cible; gestion et finances.

Partie principale (4 jours) dédiée à l'analyse des cas d'étude et l'élaboration d'un concept événementiel

- Discussion et analyse de cas d'étude dans le domaine culturel et patrimonial.

INTERVENANT-E-S

Principaux

- Dr Patrick Cotting, *Directeur général (CEO), CCI Cotting Consulting SA. Professeur adjoint et membre de Faculté à l'Université de Suisse italienne de Lugano (USI), IE University Madrid et al.*
- Dr Thomas Schmutz, *Directeur Lange & Schmutz Recherche de provenance Sàrl, partenaire CCI Cotting Consulting SA, Chargé d'enseignement UniNE, ancien Directeur adjoint Aargauer Kunsthau.*

Ponctuel-le-s

- Lucie Courvoisier, *Membre du Conseil de Fondation de Festi'neuch; Chargée de conduite du changement et de communication à l'Etat de Neuchâtel.*
- Marta dos Santos, *Directrice de la Fondation du Château de Chillon.*
- Pius Knüsel, *Directeur de l'Université Populaire de Zurich, ancien Directeur de Pro Helvetia, membre du Conseil d'administration du Festival international du film de Locarno.*

- Analyse des concepts, des budgets et du potentiel d'amélioration.
- Quelques exemples phares de financement dans le domaine de l'événementiel.
- Comment réaliser son événement:
 - les préparations organisationnelles; les différentes fonctions au sein de l'équipe de l'événement.
 - facteurs de succès pour trouver et fidéliser des sponsors pour un événement.
 - comment créer et gérer des émotions pour et autour de l'événement.
 - gérer les risques et l'évaluation de l'événement.

Clôture du cours (1 jour)

- Séance Q&A.
- Choix du sujet de travail de certificat.
- Examen (module II).

- Eva Roth-Kleiner, *Responsable des programmes de bénévolat de l'Office de la culture du Canton d'Argovie.*
- Denise Tonella, *Directrice du Musée national suisse.*
- Sylvie Treglia-Détraz, *Responsable de la communication des Musées d'art et d'histoire de Genève.*
- Divers-e-s invité-e-s.

FINANCE DE COURS

Module II

CHF 2'800.– par module; avec rabais CHF 2'600.– pour les membres ICOM, AMS et ICOMOS ainsi que de toutes associations professionnelles dans le domaine culturel (sous réserve de l'accord de la direction du CAS). CHF 480.– pour la soutenance et le suivi du travail de fin de certificat. Possibilité de paiement en plusieurs tranches sur demande.